

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021  
Dimanche 30 janvier 2022 - Visio conférence**

**1. PRÉSENTS, EXCUSÉS, ABSENTS, DÉCOMPTE DES VOIX**

**Collège 1 : Clubs affiliés présents et représentés**

Dép.	Club affilié	N°	Représentant	Voix
Ain	A.S.C. Lagnieu Canoë Kayak	0106	Sylvain Louvel	1
	Eaux Vives Oyonnax C.K.	0107	Patrice Fischer	3
	Ckc Vallée De L'Ain	0108	Véronique Dupras	3
Allier	Ck Vallée De Montluçon	0310	Claude Flouret	2
Ardèche	Canoë Kayak Club Bourguesan	0702	Jean-Marc Suarez, Philippe Lelieur	3
	Eyrieux Canoë Kayak	0705	matthieu Hug	4
	V.P.A. Pont D'Arc	0708	Rémy Alonso	6
	Ass. C.K. De L'Escoutay		Philippe Caillebotte	1
	Club CK Des Gorges De L'Ardèche	0714	Frédéric Lutz	2
Drôme	Canoë Club Valence	2602	Michel Vidalenche Patrick Legastelois	1
	Canoë Associatif Romanais Péageois	2603	david Marteau	2
Isère	Club Nautique De La Platière	3803	Yann Grapotte	3
	Club Canoë Kayak Vienne	3804	Marc Janériat	3
	Canoë Kayak Oisans	3805	Rémy Baudoin	1
	Grenoble Alpes Canoë Kayak	3812	Mathias Gérard	3
	Nord Isère Eaux Vives	3813	Pierre Bouvard	3
	Yacht Club Grenoble Charavines	3821	Philippe Signoret	2
Loire	Matel Sports Roanne	4204	Claude Bénézit	3
	C.K. Chambon Feugerolles	4209	Pierre Mairesse	1
	Base De Loisirs Loire Forez	4213	Caroline Porte	6
Haute-Loire	Club Omnisports Brivadois	4302	Antoine Martin	2
Puy-de-Dôme	Club Nautique De Longues	6302	Nasser Hammache	3
	Union Sportive Issoirienne CK	6305	Thomas Beaumel	2
	Clermont Communauté Canoë Kayak	6309	Anne Bourriez	3
Rhône	Canoë Kayak Decines Meyzieu	6903	Jean Burlet	5
	S.V. Vaulx En Velin	6907	Pierre Carreaud	4
	Ck Lyon Oullins La Muletierre	6910	Agnès Olry	7
Savoie	Canoë Kayak Haute Isere	7304	Mathieu Leclercq	4
	La Plagne Eaux Vives	7308	Matthieu Le Gall	3
	Chambéry Le Bourget Canoë Kayak	7310	Nathalie Silvin	5
Haute-Savoie	Canoë Kayak Club D' Annecy	7403	Nicolas Trotoux	7
	Canoë Kayak Annemasse Mont-Blanc	7405	Patrick Orosz	2

**Collège 2 : Membres agréés présents et représentés**

Isère	Nautic Sports 38	3864	Claude Dekerleau	1
Haute-Savoie	7 Aventures	7472	Gilles Damnon	1

**Clubs affiliés excusés :**

Dragon Boat Club Divonne-Les-Bains - A.S.P.T.T. Moulins

**Clubs affiliés absents :**

C.K. St Maurice Gourdans - Bourg Canoë Kayak Eaux Vives - Canoë Kayak Cern - Touring Canoë Kayak Montmerle 3 Rivières - Canoë Kayak Club De Vichy - Bellerive Kayak - Ass. C.K. Aubenas - Canoë Kayak Tain Tournon - Annonay Canoë Kayak Club - Chassezac Sports Nature - Ck Des Trois Vallées - Canoë Kayak Club De Vogue - Ass. De La Vallée D'Olt - Canoë Club Riviere Drome - Association Sports Bien Être Loisirs - Sports Évasion Canoë Kayak - No Pasa Nada - Sport Loisirs Brivois - C.K.T.S. Villeurbanne - Moutiers Canoë Kayak - Pagaies Club Thonon - Canoë Kayak Club Sevrier - Canoë Kayak Montriond Hautes Dranses – MJC Évian-les-Bains

**Membres agréés excusés :**

Espace Eaux Vives SPB – Centre H2O Sports & Évolution 2 (Jérôme Miton) - Adventures Payraud Mont Blanc (Fabrice Payraud) -

**Membres agréés absents :**

The Adventure Network France – Comm De Communes Du Pays Entre Loire Et Rhône - Arc Aventures - An Rafting Savoie - Dragon Boat Attitude Annecy - Nunayak - An Rafting Haute Savoie

**Membres élus et invités du Comité directeur présents :**

Nasser Hammache - Sylvain Louvel - Philippe Caillebotte - Jérôme Billard - Rémy Alonso - Bernard Jacquot - Joëlle Despax - Pierre Mairesse - Nicolas Trotoux - Yves Lecaude – Claude Bénézit

**Membres élus et invités du Comité directeur excusés :**

Romain Planche -

**Membres de droit du Comité directeur, président-es des comités départementaux présents :**

Patrice Fischer (CD 01) - Dominique Moréno (03) - Matthieu Hug (CD 07) – David Marteau (26) - Rémy Baudoin (CD 38) - Mélanie Petibout (CD 42) - Pierre Soubry (CD 43) - Thierry Dubut (CD 69) – Nathalie Silvin (73) Patrick Orosz (CD 74).

**Membres de droit du Comité directeur, président-es des comités départementaux excusés :**

Luc Chabridon (CD 63) – Thierry Dubut (CD 69)

**Membres de droit, président-es des comités départementaux absents :**

Xavier Séchiroux (CD 15)

**Professionnel-les au service du Comité régional, présent-es :**

Claire Landrin (CTS) - Laurent Brossat (CTS) – Marie Laudrain (CTF)

**Professionnel-les au service du Comité régional, excusé-es:**

Véronique Chavrier (ass adm et ch comm)- Alain Jourdant (entraîneur PEO)

**Personnalités invitées :**

Jean Zoungrana, Président Ffcksp – Pierre-Michel Crochet, DTN adjoint Ffcksp - Bruno Feutrier, Directeur adjoint Drajes - Serge Labaune, vice président, responsable de la commission des sports nautiques Cros

**Vérification du double quorum statutaire (article 4.1 des statuts)**

35 structures membres sur 70 à jour de cotisation étant présentes ou représentées, lesquelles étant porteuses de 103 voix sur 152 possibles, le double quorum requis par les statuts est atteint et l'assemblée peut délibérer valablement.

**2. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

La proposition de modification de l'article 2.1.1.3 des statuts, pour le rendre conforme à la nouvelle offre de licences fédérales est adoptée à l'unanimité. Cf PV de l'AG Extraordinaire.

### 3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Le président du Comité, Nasser Hammache**, ouvre l'AG en remerciant toutes les représentant-es des structures membres du Comité régional pour leur implication dans l'animation des sports de pagaie en Auvergne Rhône Alpes. Il remercie également les partenaires pour leur soutien constant.

**Bruno Feutrier, directeur adjoint de la Drajcs**, rappelle le nouveau périmètre du service jeunesse et sports intégré à l'éducation nationale. Le sport s'inscrit dans une continuité éducative à tous les échelons. Le sport de haut niveau est transféré à la Maison régionale de la performance en lien avec l'ANS. Les procédures de subventions sont transférées à l'ANS après instruction par les fédérations. Les services déconcentrés conservent les dispositifs comme le PASS sport, les aides à l'emploi et les mises à disposition de CTS.

Le PASS sport est une aide de 50 euros à la prise de licence par les jeunes défavorisés de 18 ans maximum. Le canoë kayak n'utilise pas assez cette aide qui est reconduit en 2022 2023. Concernant les aides à l'emploi il reste des possibilités importantes pour soutenir les clubs de canoë kayak au-delà des 2 emplois nouveaux et des 4 consolidés acquis en 2021. Pour cela il faut se rapprocher des référents départementaux et régionaux qui restent au service des clubs.

**Patrick Labaune, Vice-président du CROS et président de la commission des sports nautiques**, évoque le FDVA désormais ouvert aux projets sportifs et que les clubs peuvent solliciter. Il se satisfait de la nouvelle maison des sports qui accueille 21 comités sportifs. Il évoque enfin l'événement « Faites du Nautisme » qui devrait être organisé en Juin prochain.

**Jean Zoungrana président de la Ffcksp et Vice-président du Cnosf**, présente dans une longue intervention la politique et les actions de la fédération avec leurs impacts dans la région, concernant, le PASS sport, le Projet sportif fédéral, les subventions de l'ANS, les licences délivrées par les clubs de la région. Il propose de réfléchir aux évolutions dans les critères et indicateurs à prendre en compte pour les prochaines demandes de subvention, pour les comités et pour les clubs. Il souligne la volonté fédérale d'accompagner les petits clubs de moins de 20 licenciés. Il présente enfin l'ensemble des produits, services, prestations et projet de la fédération. Cf. présentation en annexe du rapport global.

### 4. ADOPTION DU PV DE L'AG 2020

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

### 5. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, NASSER HAMMACHE :

Le rapport moral inséré dans le document préparatoire et commenté en séance est approuvé à l'unanimité.

### 6. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, BERNARD JACQUOT

Compte tenu du contenu des précédentes interventions et du temps restant, ce rapport non soumis au vote et déjà inséré dans le document préparatoire, n'est pas présenté. Il est toutefois inséré au rapport global.

### 7. RAPPORT DU TRÉSORIER

Le rapport du trésorier a pu être établi en deux jours seulement, puisque après la clôture au 31 décembre, l'expert comptable a rendu son travail le 27 janvier. Quatre résolutions sont soumises à l'assemblée générale :

- le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité ;
- l'affectation du résultat 2021 de 16.244 € aux fonds associatifs du Comité est adoptée à l'unanimité ;
- le budget 2022 est adopté à l'unanimité moins l'abstention du club de Grenoble, au motif des incertitudes liées au prévisionnel de Vichy 2022 qui pèsent sur le Comité ;
- le choix d'un commissaire aux comptes pour la validation des comptes de 2022, en raison du dépassement du seuil de 153.000 euros de subventions des personnes publiques. Sont élus :
  - o CAC titulaire : SOCCAD Lyon Rhône-Alpes représenté par Yann BERTHAUD ;
  - o CAC suppléant : VEOLYS CONSEIL représenté par Franck CAVAILLON-PINOD.

### 8. RAPPORTS DES COMMISSIONS SPORTIVES :

Les rapports des commissions d'activités – course en ligne, descente, polo, slalom, dragon boat, raft, loisirs, jeunes – enrichis des échanges en séance, sont à lire dans le document préparatoire à l'AG.

## 9. TABLE RONDE DES COMMISSIONS DE SERVICE

Les rapports des commissions de service – ESIND et Formation - enrichis des échanges en séance, sont à lire dans le document préparatoire à l'AG.

## 10. RAPPORT DES CTS LAURENT BROSSAT ET CLAIRE LANDRIN

Le rapport est à lire dans le document préparatoire à l'AG.

## 11. ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR

Selon les statuts et les règles légales en vigueur, notamment l'obligation de parité, peuvent être élu-es aujourd'hui, soit 3 femmes, soit 4 femmes et 1 homme, soit 5 femmes et 2 hommes, sachant que la fonction de médecin et les commissions paracanoë et santé restent « orphelines », que les responsables des commissions loisirs (Pierre Mairesse) et OCR VA'A (Frédéric Lutz) sont invités car leur élection à la dernière AG a été bloquée en raison de la parité insuffisante, que nos statuts prévoient un nombre maximum de 18 membres élus et 12 membres de droit.

Aucune femme ne souhaitant se présenter, l'élection n'est pas organisée et le comité directeur est inchangé.

## 12. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU COMITÉ À L'AG FÉDÉRALE

Sont élus en tant que :

- Titulaires : Nasser Hammache – Philippe Caillebotte – Rémy Baudoin
- Suppléants : Matthieu Hug – Philippe Lelieur –

## 13. COTISATION 2022

La proposition de conserver le montant de 50 euros pour les clubs affiliés et les membres agréés, avec gratuité la première année, est adoptée à l'unanimité.

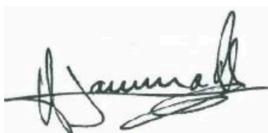
## 14. DATE DE L'AG 2021

Pour permettre la clôture des comptes dans de meilleures conditions, il est proposé de décaler de un à deux mois la date habituelle fin janvier. L'assemblée générale donne son accord pour que la date finale soit arrêtée par le prochain comité directeur, entre les 26 février, 5 mars, 12 mars.

## 15. DOCUMENTS ASSOCIÉS

- Compte rendu des ateliers de concertation du dimanche matin, consacrés aux pistes de travail à explorer par les clubs, membres agréés et comités, dans l'objectif de développer les sports de pagaie sur nos territoires
- Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire
- Rapports à l'assemblée générale ordinaire comprenant les rapports du président, du secrétaire général, du trésorier (incluant les documents financiers remis au début de l'AG, compte de résultat, bilan, budget prévisionnel), des commissions, du CTS, du pôle espoirs et les réponses aux questions posées
- Le compte rendu des ateliers d'échanges du matin
- Présentation des produits et services fédéraux par le président Jean Zoungrana

Fait à Lyon, le 31 Janvier 2022



Nasser Hammache  
Président



Bernard Jacquot  
Secrétaire général